

05 juil 2013 -20:18

Appartient à [Conseil des ministres du 5 juillet 2013](#)

Conclusion d'un marché de gré à gré pour la gestion informatique de la comptabilité de la Régie des bâtiments

Le Conseil des ministres a autorisé le secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten à conclure un marché de gré à gré pour la gestion informatique de la comptabilité de la Régie des bâtiments.

La Régie des bâtiments souhaite développer un nouveau système comptable et reprendre en main la gestion de son application informatique. Afin d'assurer un fonctionnement ininterrompu de la comptabilité et du paiement des factures, dans l'attente de la mise sur pied du nouveau système, un contrat est conclu avec la firme EASI selon une procédure négociée pour une période transitoire d'une durée de 6 mois avec possibilité de deux prolongations tacites de 3 mois chacune.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11